

nière prompte et efficace en laquelle elles ont rempli leur devoir. Tout ensemble, le recensement du Bas-Canada a été fait avec plus de soin que celui de la province supérieure, où, malheureusement, plusieurs des recenseurs se sont montrés absolument incapables des fonctions qui leur étaient assignées, et la négligence et l'ignorance qu'on reconnaît dans leur travail ont beaucoup augmenté la besogne du bureau pour la classification et l'arrangement des tableaux. Un grand nombre de comtés, cependant, échappent à ce reproche, et dans plusieurs le travail a été fait de la manière la plus admirable tant par les commissaires que par les recenseurs.

A l'égard du degré d'exactitude qu'on doit assigner aux rapports, il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont principalement basés sur des renseignemens donnés volontairement—vérifiés néanmoins jusqu'à un certain point par l'observation et les connaissances locales des recenseurs. Il est cependant un fait curieux, constaté par la plupart d'entr'eux ; c'est qu'on est pénétré généralement dans toute l'étendue de la colonie de l'idée que le recensement se rattache directement ou indirectement à la taxation ;—et par suite de cette conviction les recenseurs ont été souvent reçus d'une manière peu courtoise, et on leur a, dans certains cas, refusé absolument tous les renseignemens qu'ils demandaient. Il est infiniment à regretter que l'ignorance et les préjugés aient ainsi jusqu'à un certain degré diminué la valeur d'un travail important qui indique les progrès d'une colonie où les éléments de développement agissent avec une énergie si croissante et presque sans exemple, et qui fournit les seuls moyens possibles de prouver satisfaitoirement la production, la distribution et la consommation de ses richesses naturelles, et la condition morale et physique de ses habitants. C'est un mal, cependant, qui existe dans d'autres pays ; en faisant le dernier recensement des Etats-Unis, il a été nécessaire dans quelques districts de mettre en vigueur l'acte du congrès pour refus de répondre aux questions des recenseurs. Le seul remède à ce mal se trouvera peut-être dans le progrès des connaissances et de l'éducation des habitants du pays.

Au sujet d'un semblable travail dans un autre pays, on a dit que “ chacun est lent à découvrir que les questions qu'on lui fait relativement à lui-même et à sa famille peuvent avoir quelque rapport avec le bien général, et oublie que dans les calculs qui embrassent un très-grand nombre de personnes, l'individu est perdu de vue dans le terme moyen, mais que ce terme moyen ne peut-être obtenu que par une connaissance exacte de tout ce qui est relatif à l'individu.”

En tout pays, on trouve que l'intervalle entre le recensement et la publication de ses résultats est démesurément long, et en ce moment l'on s'en plaint relativement à ceux de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Quant au premier, fait comme celui du Canada pour 1851, les détails du nombre et de la distribution de la population en ont seuls été publiés, et l'on nous dit que les renseignemens recueillis sur les âges, les occupations, la condition civile et les lieux de naissance de la population, ainsi que sur le nombre des aveugles, des sourds et des muets ne seront pas publiés d'ici à très-longtemps. Dans les Etats-Unis, où le recensement a été fait en 1850, nous croyons que la publication se borne à des sommaires ; et que jusqu'ici aucun détail n'a été livré au public. Et en effet, les sommaires n'ont été publiés que tout récemment.